

Image not found or type unknown



Comment protéger ses enfants

Par **cynthias**, le **11/02/2009** à **20:25**

Bonjour,rrnJe viens d'avoir une petite fille et souhaiterai savoir comment je peux faire pour la protéger de sa grand-mère si il venait à nous arriver quelque chose à nous ses parents. En effet, c'est une personne en qui je n'ai absolument pas confiance de part le fait qu'elle prend divers médicaments toute la journée. Est-ce que je peux saisir un juge afin de lui interdire tout droit sur ma fille ou faut il que je contacte un notaire afin d'établir un testament? Est-elle en droit de demander un droit de visite et comment m'en protéger?rnAutre point, elle m'a placé à la DDASS lorsque j'avais 13 ans, et sur décision du juge, ma garde fut confié à mon père. Je voudrais donc savoir comment je peux nous protéger pour ne pas avoir à contribuer aux frais lorsqu'elle sera plus âgée et placée en maison de retraite. rnJe vous remercie par avance de votre aide.rnrnCordialement,rrnCynthia